

Conseil  
Communautaire

Jeudi 10 avril 2025

**Présentation**



Pour rappel, le **rapport d'orientation budgétaire 2025** a été présenté le 27 février 2025

- Un **contexte national particulier et incertain** : Loi de Finances 2025 approuvée tardivement (6 février 2025)
- Une année 2024 marquée par les évènements climatiques : **d'importants travaux menés en lutte contre les inondations.**
- L'approbation du **pacte financier et fiscal**, en lien avec le **projet de territoire** (*en cours de finalisation*), pour la période 2024-2026
- Une nouvelle **réduction de la dette** de 4,5 M€ tous budgets confondus en 2024, et un nouveau désendettement attendu pour 2025, soit – **14,5 M€ en 6 ans, et – 20 M€ en objectif d'ici 2026.**

Une situation financière saine et en constante amélioration depuis 2018

Ce qui permet :

- \* de définir une trajectoire volontariste en investissement et de répondre aux enjeux environnementaux
- \* une solidarité forte et ancrée à destination des 46 communes membres (3<sup>ième</sup> dispositif de fonds de concours, et un dispositif « exceptionnel » suite aux évènements climatiques fin 2023/début 2024).

Les grands axes du budget 2025 s'inscrivent dans cette ligne directrice du pacte financier et fiscal 2024-2026.

Le cycle de l'eau, la préservation de la ressource, la mobilité, la valorisation des déchets et l'attractivité du territoire s'articuleront autour de cette démarche :

- La lutte contre les inondations et l'érosion du trait de côte
- Santé, sport : les équipements aquatiques communautaires seront entièrement réhabilités fin 2025
- La préservation du patrimoine classé Monument Historique : les remparts de Montreuil s/mer
- Mobilité et valorisation du territoire : le lancement du tracé de l'EuroVéloroute Cucq-Merlimont et sur le secteur du Touquet-Paris-Plage
- L'attractivité économique renforcée : aides aux entreprises, aides agricoles, et aménagement de nouvelles cellules artisanales
- Environnement - préservation de la ressource en eau : mise en service de l'usine de traitement (nitrates et pesticides)
- Mais également l'Habitat, la Culture, le tourisme, les équipements sportifs, les acquisitions foncières, l'entretien et la rénovation des réseaux (pluvial, eau potable, assainissement)

# UN AUTOFINANCEMENT TOUJOURS SOUTENU MALGRE LES DERNIERS ALÉAS

La gestion rigoureuse et maîtrisée de la collectivité depuis sa création a permis de faire face rapidement aux aléas (inondations, crise énergétique...) depuis plusieurs années. En 2024, le versement mobilité est directement intégré au budget annexe transport-mobilité, d'où la contraction en recette et dépense (solde 1,7 M€) . Après un niveau exceptionnellement haut en 2023, **l'autofinancement reste supérieur à 2022 (7,5 M€ d'épargne brute)**



## A RETENIR

Par rapport à 2023

### Recettes

Moindre dynamisme des bases fiscales et de la fraction de TVA, versement mobilité en année pleine (4,2 M€) basculé au budget transport-mobilité

### Dépenses

Effort de maîtrise des charges générales (inondations) et des frais de personnel, très impactés par la revalorisation du point d'indice et les augmentations règlementaires



### Autofinancement :

un niveau qui reste soutenu à 8,6 M€  
Ce qui permet d'investir massivement en limitant le recours à l'emprunt

Indicateurs financiers / année	2023	2024	Évolution
<b>RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT</b>	56 356 807 €	54 067 813 €	- 4,1%
<b>DEPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT</b>	46 261 938 €	45 072 637 €	-2,6%
<b>Les soldes d'épargne</b>			
<b>ÉPARGNE BRUTE*</b>	<b>10 103 501 €</b>	<b>8 674 644 €</b>	<b>-14,1%</b>
<i>TAUX D'ÉPARGNE BRUTE</i>	18%	16%	
<b>ÉPARGNE NETTE*</b>	7 627 029 €	6 332 422 €	-17%
<i>TAUX D'ÉPARGNE NETTE</i>	14%	12%	
<b>STOCK DE DETTE</b>	22 097 736 €	20 755 514 €	-6,1%
<b>Les ratios financiers</b>			
<b>TAUX D'ENDETTEMENT</b>	39%	38%	
<b>CAPACITÉ DE DÉSENETTEMENT (en année)</b>	<b>2,2</b>	<b>2,4</b>	

\* Produit des cessions et mouvements de nature exceptionnelle retraités

La recherche permanente de **co-financement a permis une recette supérieure à 5,3 M€** en 2024 : Europe, Etat, Région, Département...

Ces recettes limitent le « reste à charge » de la collectivité et permettent d'investir en limitant le recours à l'emprunt.

## Quelques chiffres

- Feder digue rétro littoral Papi BSA : 1 071 576 €
- Feder pôle gare d'Etaples-Le Touquet : 799 338 €
- Feac travaux d'urgence inondations : 749 747 €
- Département (62) piscine de Berck-sur-mer : 357 101 €
- Dsec travaux d'urgence inondations : 267 164 €
- Detr Etat rénovation piscine d'Ecuires : 223 892 €
- Etat Papi Canche AMO basse vallée Canche : 207 000 €
- Agence de l'eau AMO basse vallée Canche : 182 938 €
- Agence Nationale du Sport (ANS) Etat - salle de Tennis Eugène Sarrazin : 180 600 €
- Fonds vert Etat inondations : 167 950 €

## Les dépenses d'équipement historiquement dynamiques : 12,2 M€,

dont :

Réhabilitation piscine de Berck-sur-mer : 3,8 M€

Gemapi : 3,75 M€ (travaux suite aux inondations...)

Fonds de concours (tous dispositifs): 1,05 M€

Salle de Tennis à Ecuire : 647 k€

Pluvial : 458 k€

Bâtiments communautaires – espaces verts – matériel : 341 k€

Aides aux entreprises (dont inondations et fonds d'initiative territorial FIT) : 310 k€

Véhicules, utilitaires : 257 k€,

Informatique-numérique : 252 k€,

Remparts de Montreuil-sur-mer : 195 k€

Habitat : 166 k€, urbanisme : 71 k€

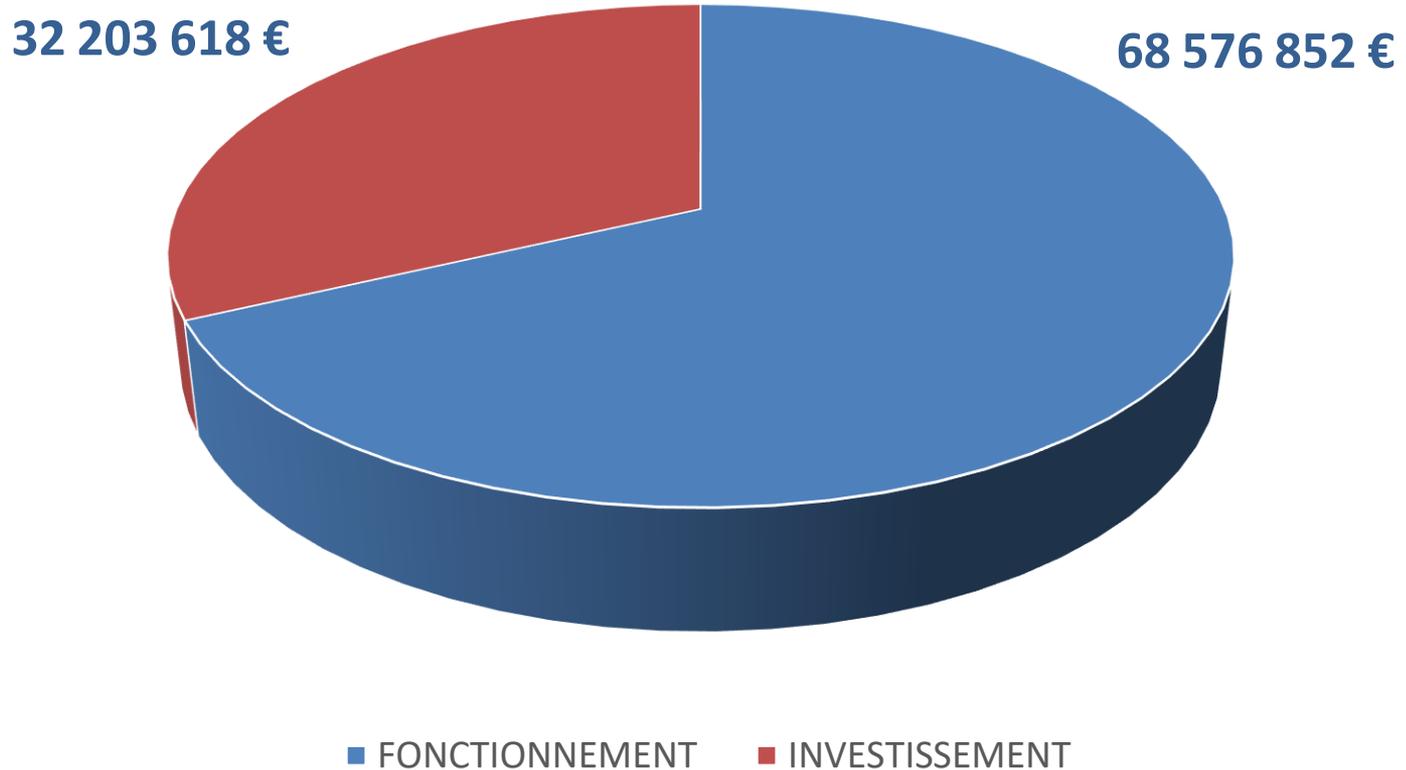


**En définitif, pour l'année 2024 :**

- **Résultat de fonctionnement (002) : 13 687 375 €**
- **Résultat d'investissement (001) : 795 229 €**
- *Affectation au compte 1068 : 209 417 €*

**Soit un excédent cumulé de 14 482 604 €**

# LE BUDGET PRINCIPAL 2025 : 100 780 470 €



## LA FISCALITÉ DIRECTE LOCALE : PAS D'AUGMENTATION DES TAUX EN 2025

STABILITE DU PRODUIT DE GEMAPI PAR RAPPORT A 2024 : 2 500 000 €

MAINTIEN DES TAUX DEPUIS LA CREATION DE L'AGGLOMERATION EN 2017 :

TAXES	TAXE D'HABITATION (TH)	TAXE SUR LE FONCIER BATI (TFB)	TAXE SUR LE FONCIER NON BATI (TFNB)	COTISATION FONCIERE DES ENTREPRISES (CFE)
	12,12%	1,21%	2,63%	26,49%

Comme évoqué lors du débat d'orientation budgétaire, les principaux points en recettes portent sur :

- le gel de fraction de TVA,
- la nouvelle baisse de Dotation Globale de Fonctionnement versée par l'Etat,
- le moindre dynamisme des bases (+1,7%) par rapport aux années précédentes.

En recettes nouvelles :

- le BEA du Sunset à Berck-sur-Mer (1,4 M€ en année 1 et 200 k€ de redevance annuelle en année 1 et suivante)
- la redevance liée au Cinéma (65 k€) lié au Cinéma à Berck-sur-Mer.

Les autres postes (notamment les entrées piscines...) sont estimés très prudemment (travaux encore en cours à la piscine de Berck-sur-Mer).

Les principaux postes	BP 2025
013 – atténuation de charges	160 000 €
70 – produits des services	2 792 253 €
73 – impôts et taxes	17 944 305 €
731 – fiscalité locale	24 029 132 €
74 – dotations et participations	7 022 041 €
75 - autres produits de gestion courante	2 125 000 €
<b>Sous-total recettes de gestion des services</b>	<b>54 072 731 €</b>
76 – produits financiers	2 254 €
77 – produits exceptionnels	150 000 €
78 – reprise sur amortissement et provisions	0 €
<b>TOTAL RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>54 224 985 €</b>
Opérations d'ordre	664 492 €
Excédent reporté (002)	13 687 375 €
<b>TOTAL</b>	<b>68 576 852 €</b>

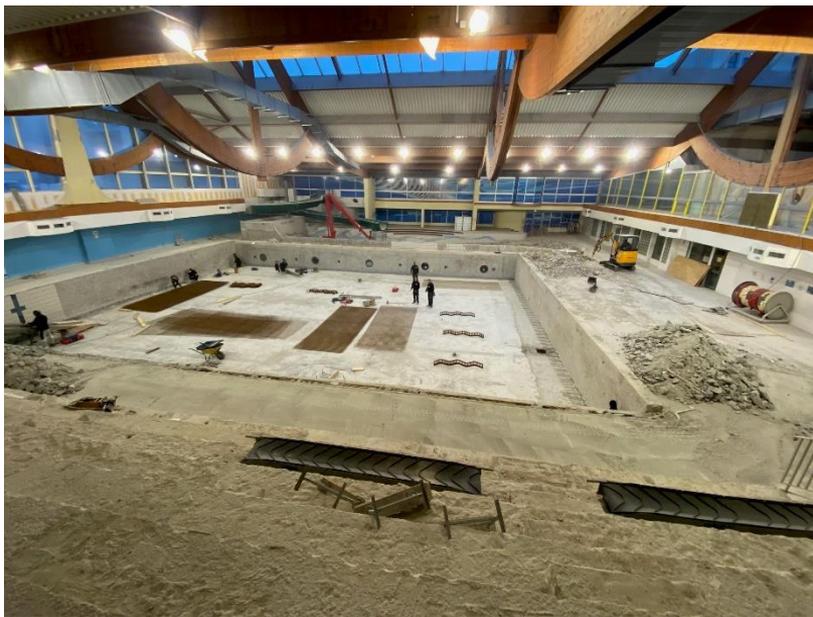
# LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2025



En 2025, pas d'impacts majeurs attendus, de manière prudentielle sur les dépenses de gestion :

- +2% en charges à caractère général (énergie, assurances, fluides...)
- +3% en dépenses de personnel (impact augmentation des cotisations retraites décidé par le législateur),
- stabilité des autres charges courantes (subventions aux partenaires, participation volontariste de 800k€-contre 600k€ en 2024- au financement des cellules artisanales à Etaples-sur-mer (Maison des Entreprises)
- La réduction continue de la dette permet de contenir les frais financier au même niveau qu'en 2024.

Les principaux postes	BP 2025
011 – charges à caractère général	6 185 666 €
012 – charges de personnel	11 127 708 €
014 – atténuation de produits (dont AC et FNGIR)	24 474 124 €
65 – autres charges de gestion courante	7 500 000 €
<b>Sous-total dépenses de gestion des services</b>	<b>49 287 498 €</b>
66 – charges financières	445 000 €
67 – charges exceptionnelles	200 000 €
<b>TOTAL DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>49 932 498 €</b>
<i>Opérations d'ordre</i>	3 767 825 €
<i>Virement à la section d'investissement</i>	14 876 529 €
<b>TOTAL</b>	<b>68 576 852 €</b>



## La section d'investissement

**Poursuite d'opérations structurantes pour le territoire  
Lancement de travaux d'urgence suite aux intempéries**

# LES PRINCIPAUX PROJETS D'INVESTISSEMENT 2025



D'importantes subventions, notamment en Gemapi, réduisent le reste à charge pour la CA2BM  
 Un autofinancement très conséquent  
 Un emprunt d'équilibre contenu à 2 M€ => **Nouvelle réduction de la dette en 2025**



gémapie	gémapie terre - lutte contre les inondations	5 375 000 €
gemapie	gémapie mer - érosion du trait de côte	2 885 000 €
patrimoine	remparts de Montreuil-sur-mer	2 000 000 €
sports/loisirs	fin des travaux de la piscine de Berck-sur-mer	2 000 000 €
solidarité	fonds de concours aux communes	1 700 000 €
cycle de l'eau	travaux sur le réseau pluvial	1 130 000 €
opérationnel	travaux/aménagements dans les bâtiments communautaires	1 100 000 €
aménagement	réserve et acquisitions foncières	1 000 000 €
numérique	stratégie numérique	1 000 000 €
	fonds de concours exceptionnel aux communes suite aux	
solidarité	intempéries	980 000 €
environnement	transition écologique (panneaux photovoltaïques...)	750 000 €
aménagement	documents d'urbanisme	500 000 €
opérationnel	voiries - mobilier - véhicules - outillage	470 000 €
aménagement	habitat	400 000 €
sécurité	défense incendie	370 000 €
opérationnel	nouveau siège : jury, concours, études	300 000 €
attractivité	aides aux entreprises	200 000 €
attractivité	liaisons douces - randonnées	100 000 €

# LES DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT 2025 : FOCUS SUR LA GEMAPIE



La collectivité entend poursuivre son développement, renforcer son attractivité tout en sécurisant le territoire face aux aléas climatiques.

La **Gémapie terre-lutte contre les inondations** mobilisera encore d'importantes ressources (5,3 M€) :

- \* rénovation de 5 postes de pompage et d'ouvrages hydrauliques
- \* AMO Basse vallée Canche
- \* zones d'expansion de crue Dordonne et Huiteprin
- \* Papi Canche : géotechnique, topo digue estuarienne...
- \* Bassin Cormont
- \* curage canal bourret, bassin Gemapie, digue tortue
- \* réaménagement d'un bassin à Frencq, rénovation clapet et télégestion, création fossé à Valencendre...

En **Gémapie « mer »**, d'importants projets se poursuivent ou seront lancés en 2025 (2,8 M€) :

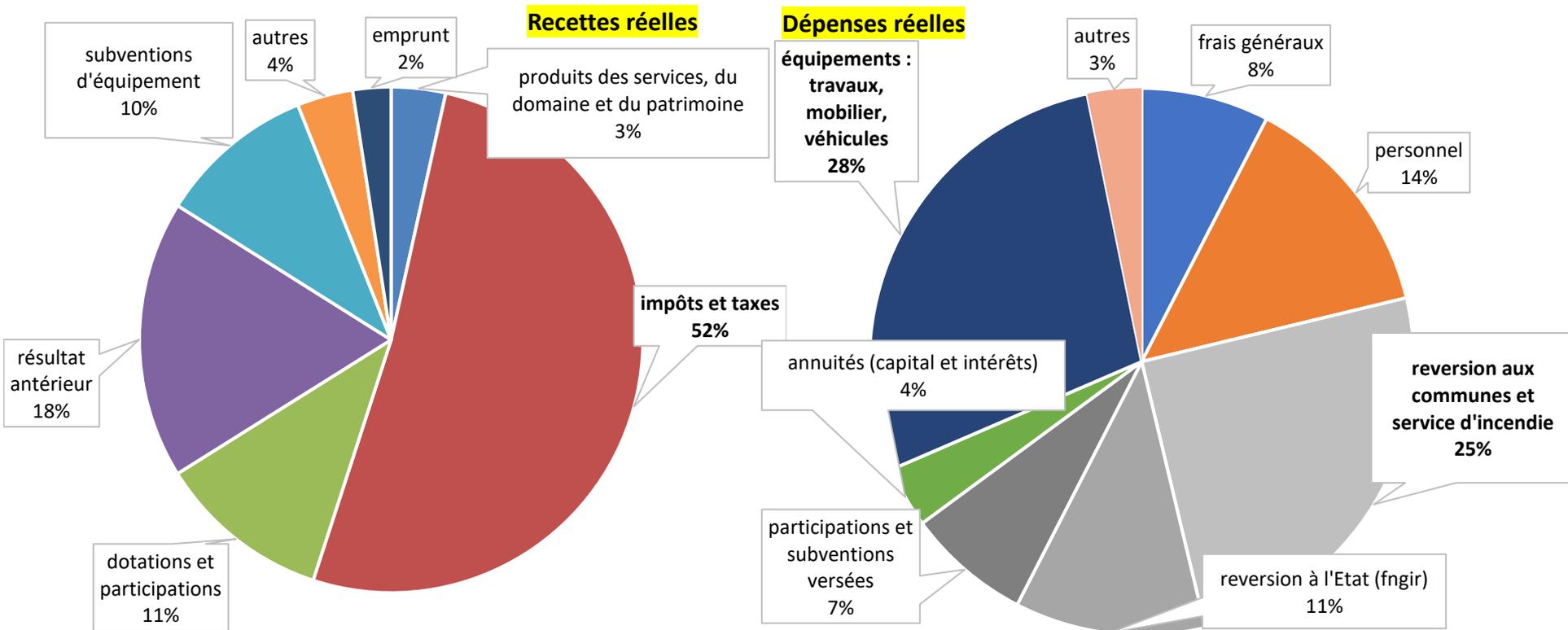
- Suppression d'éco plage à Merlimont
- Enrochement et rechargement de sable à Camiers et Merlimont
- Papi BSA (Bresle Somme Authie) : Réfection de porte à marée et rehaussement chemin, protection amovible.
- Achats et pose de ganivelles
- Études : suivi écologique inventaire faunistique mesure compensatoire, dossiers réglementaires avant travaux, suivi morphosédimentaire du littoral, maîtrise d'œuvre pour le perré de Merlimont, suivi bathymétrie en baie d'Authie, diagnostique de vulnérabilité (Papi BSA et Canche), étude foncière endiguement, AMO Papi BSA 2...

# BUDGET 2025 : 36% DES DÉPENSES RÉELLES VERS LES COMMUNES MEMBRES ET L'ÉTAT



Dépenses et recettes réelles (fonctionnement et investissement) : 82 M€

Une solidarité importante envers les communes membres et un investissement volontariste



# LES BUDGETS ANNEXES

# LA COLLECTE ET VALORISATION DES DÉCHETS



**BUDGET 2025 : 33 313 289 €**

En **2025**, les frais de personnel sont estimés à 3,9 M€, les frais généraux à 6,7 M€, les autres charges de gestion courante (dont contribution au SMTT) à 7,315 M€. Le budget ayant un très faible stock de dette, les frais financiers sont limités à 17 k€.

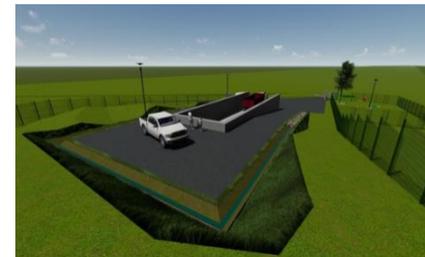
En recette, les taux de taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) sont, conformément aux dispositions du pacte financier et fiscal 2024-2026, proposés à

**\* 9% pour la zone littoral (7 communes)**

**\* 10% pour la zone arrière-pays (39 communes).**

Le produit total, estimé à 12,8 M€, permettra de financer l'équilibre du budget, avec une réduction d'impôt pour 95% des habitants du territoire.

De nombreux **aménagements, acquisitions et renouvellement du matériel sont programmés** : Amplirol, Bennes, BOM biodéchets, vidéoprotection, composteurs, points d'apports volontaires aériens....



A retenir pour 2025

- Réduction de la TEOM pour 95% des habitants
- Un nouveau marché de collecte sur le secteur littoral
- De nombreux investissements pour maintenir ou renforcer les équipements
- Pas de recours à l'emprunt

**BUDGET 2025 : 13 070 950 €**

En 2025, le versement mobilité est estimé stable par rapport à 2024 : 4,2 M€.

Le transport scolaire et urbain sont estimés à 5,11 M€.

Le niveau d'épargne dégagé de la section de fonctionnement permettra de financer les opérations d'équipement en limitant le recours à l'emprunt (pas d'emprunt prévu en 2025 – le budget n'a pas de dette).

Les principaux projets portent sur le **prochain tracé de l'Euro-Véloroute Cucq-Merlimont**, estimé actuellement à 5 M€, et le tronçon sur la commune du Touquet-Paris-Plage. Des co-financements, notamment européens, seront sollicités.



A retenir pour 2025

\* Lancement du tronçon de l'EuroVéloroute Cucq-Merlimont + sur le secteur du Touquet-Paris-Plage

\* Pas de recours à l'emprunt



**BUDGET 2025 : 3 353 692 €**

Le **budget 2025** permettra d'engager **les travaux des cellules artisanales, à la maison des entreprises à Etaples-sur-mer. Le coût total du projet est estimé à 1,5 M€.**

Le financement des dépenses courantes est essentiellement assuré par la subvention du budget général (portée exceptionnellement à 800 000 €), les loyers (143 000 €), et le résultat antérieur.

L'excédent permet d'investir sans recourir à l'emprunt dans une période de tensions sur le marché bancaire.



## A retenir pour 2025

- Études et lancement des travaux des cellules artisanales à la Maison des Entreprises d'Etaples-sur-Mer  
⇒ une attractivité économique bientôt renforcée
- Pas de recours à l'emprunt

**BUDGET 2025 : 23 212 585 €**

En **2025**, une part importante sera une nouvelle fois affectée à l'investissement :

\* **Programme 2024**, débuté fin 2024/début 2025 :

- Extension de réseau à : Cucq, Lefaux (dernière tranche), Beaumerie-Saint-Martin (2ième tranche), Groffliers (dernière tranche)
- Rénovation de la mini-station de Wailly-Beaucamp

\* **Programme 2025** qui va être lancé en milieu d'année :

- Extension de réseau à : Merlimont (lié au projet de l'Euro-Véloroute), Écuire, Beutin (3ième tranche),
- Rénovation de la mini-station de Montcavrel

Finalisation du zonage d'assainissement et comme chaque année : inspection **TV + réhabilitation des réseaux en amont des travaux communaux.**



A retenir pour 2025

- Un programme d'investissement toujours soutenu pour entretenir nos ouvrages
- Pas de recours à l'emprunt

**BUDGET 2025 : 10 430 536 €**

Au **compte financier unique 2024** : maîtrise des charges, et léger repli des recettes (lié aux volumes)

=>L'épargne brute ne progresse pas, à 1 392 471 € (contre 1 395 884 € un an plus tôt),  
Les efforts de gestion et l'ajustement de la tarification doivent permettre d'atteindre progressivement la cible de 1,7 M€/an (objectif 2025-2026).

- Le résultat de la section d'exploitation, sur l'année seule, ressort en léger repli à – 123 931 €  
⇒ *repli des volumes consommés => baisse de recettes, malgré l'ajustement des tarifs.*

Les **principaux projets 2025, en investissement**, comprennent :

- Travaux sur ouvrages avec changement de pompes sur les forages de Conchil-le-Temple, Neuville-sous-Montreuil, Estrée et Airon-Saint-Vaast.
- Continuité de mise en place des compteurs communicants et des compteurs de sectorisation.
- Après la validation du contrat CARE d'Airon-Saint-Vaast, mise en place de celui de Rombly.
- Lancement de révision de la DUP d'Airon-Saint-Vaast et mise en place de celle de Beaumerie-Saint-Martin.
- Comme chaque année, travaux en amont de ceux réalisés par les communes (Lépine, Groffliers, Lefaux, Tubersent, Estrée, Montreuil s/mer, Groffliers, Beaumerie-Saint-Martin...)



A retenir pour 2025

- Un budget à surveiller
- La mise en service de l'usine de traitement
- Des investissements pour entretenir nos ouvrages (réseaux...)
- Un emprunt bancaire (recette limité à 1 M€)

# LES BUDGETS 2025 CONSOLIDÉS : 184 M€



BUDGET / SECTION	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
PRINCIPAL	68 576 852 €	32 203 618 €	100 780 470 €
DÉCHETS	23 101 415 €	10 211 874 €	33 313 289 €
TRANSPORTS	9 595 616 €	3 475 334 €	13 070 950 €
IMMOBILIER D'ENTREPRISE	1 719 793 €	1 633 899 €	3 353 692 €
ASSAINISSEMENT COLLECTIF	12 288 159 €	10 924 426 €	23 212 585 €
ASST NON COLLECTIF	509 500 €	37 500 €	547 000 €
EAU POTABLE	6 886 653 €	3 543 883 €	10 430 536 €
<b>TOTAL</b>	<b>122 677 988 €</b>	<b>62 030 534 €</b>	<b>184 708 552 €</b>



Conformément aux dispositions du Pacte Financier et Fiscal 2024-2026, et du rapport d'orientations budgétaires 2025,

## Propositions soumises à l'Assemblée Communautaire :

- **Approbations des comptes financiers uniques 2024 et affectations de résultat**
- **Budgets 2025**

### FISCALITÉ :

- **Stabilité des taux de la fiscalité directe** locale 2025 par rapport à 2024 :  
\* TH à 12.12%, \*TFB à 1.21%, \*TFNB à 2.63% et \*CFE à 26.49%
- **Fixation des Taux de TEOM** à 9% pour la zone « littoral » et 10% pour la zone « arrière-pays »
- **GEMAPIE : produit 2025 stable à 2,5 M€ (comme en 2024)**, permettant de financer une partie des 8,2 M€ de travaux inscrits en 2025 (lutte contre les inondations et érosion du trait de côte)

**MERCI DE VOTRE ATTENTION**